



**SGA**  
Secrétariat général pour l'administration

DÉLÉGATION  
À L'ACCOMPAGNEMENT  
RÉGIONAL

# LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

De restructurations à accompagnement, un changement sémantique porteur de nouveaux défis pour la DAR.

Elle s'appuie sur l'expertise de ses délégués régionaux, spécialistes reconnus de l'ingénierie territoriale, sur leur connaissance du tissu local et des bassins d'emplois pour faciliter les relations entre le ministère des armées et les acteurs locaux.

**POUR EN SAVOIR PLUS**

[www.defense.gouv.fr/dar](http://www.defense.gouv.fr/dar)

**CONTACT**

Délégation à l'accompagnement régional

Tél. : 01 86 69 04 17

[dar.secretariat.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dar.secretariat.fct@intradef.gouv.fr)

## DES COMPÉTENCES ET DES DOMAINES D'INTERVENTION ÉLARGIS...

La fonction de délégué régional, centrée jusqu'à présent sur l'accompagnement des restructurations, évolue au profit des divers acteurs territoriaux, notamment en matière économique, en relation avec le ministère des armées.

### COMPÉTENCES ATTENDUES DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX :

- au soutien et à l'appui ;
- au conseil ;
- à la mise en relation ;
- à la transmission d'information et d'alerte ;
- à la coordination ;
- à l'ingénierie territoriale ;
- à la médiation.

## LA MAINTENANCE D'UN RÉSEAU MINISTÉRIEL ET LOCAL...

- ↳ **Les entités et acteurs du ministère des armées** : la DAR, les commandements territoriaux, les unités et services «métiers» et les personnels du ministère des armées.
- ↳ **Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).**
- ↳ **Les acteurs du monde économique sur le territoire** : les entreprises, les instances professionnelles et patronales, les chambres consulaires.
- ↳ **Les acteurs de l'État sur le territoire** : le Préfet, les services déconcentrés de l'État, les autres services publics (Pôle Emploi, les missions locales, les universités, etc.).
- ↳ **Les collectivités territoriales** : régions, départements, villes et métropoles.
- ↳ **Les élus** sur le territoire.
- ↳ **Les medias.**
- ↳ **Les autres délégués régionaux.**
- ↳ **Les citoyens d'un territoire.**

## LE PARTAGE D'EXPERTISE ET DE CONNAISSANCES...

- ↳ **Les différentes réglementations** : relatives au soutien économique (aides et cessions foncières...), au ministère des armées, au fonctionnement de l'État et des collectivités ;
- ↳ **Les politiques «métiers» du ministère des armées.**
- ↳ **Les caractéristiques et les capacités de son territoire** : ses forces et faiblesses dans le cadre des stratégies et plans d'actions locaux.
- ↳ **Les actualités de son territoire** recueillies auprès des acteurs et sur les sites porteurs de projets.
- ↳ **Les actualités administratives**, la connaissance des schémas stratégiques territoriaux (État, région, intercommunalité).
- ↳ **Les métiers, le fonctionnement et les outils de la DAR.**

## CINQ POSTURES DÉTERMINÉES...

- ↳ **Une posture de «capteur-transformateur-diffuseur d'informations»** : le métier de délégué consiste à articuler en permanence des informations, en captant les actualités, les évolutions, les projets, les attentes sur son territoire et au sein du ministère des armées, pour ensuite croiser ces données, en faire la synthèse et la diffuser avec une valeur ajoutée.
- ↳ **Une posture de «décodeur» et de «traducteur»**, qui consiste à analyser son territoire, à en comprendre ses caractéristiques et ses singularités, ses évolutions, tout comme celles de son ministère, pour les traduire ensuite à ses interlocuteurs nationaux et territoriaux dans le langage qui est le leur, en faisant preuve de pédagogie.
- ↳ **Une posture de «facilitateur»** sur son territoire, voire d'«accélérateur», à travers des mises en relation, du conseil, de l'ingénierie, de l'expertise, de la mobilisation, pour apporter de la fluidité entre le monde économique et celui de la Défense.
- ↳ **Une posture «proactive»** : le passage d'une valeur ajoutée d'«accompagnement» à une valeur ajoutée de «développement» implique, aujourd'hui, non plus seulement une posture de réaction mais un comportement proactif pour être force de proposition sur son territoire.
- ↳ **Une posture d'«animateur de réseaux»** : la capacité d'action du délégué régional repose sur le volume et la qualité de ses réseaux à développer et entretenir en permanence. C'est pourquoi ce métier s'appuie sur une forte dominante relationnelle au service d'une coopération active entre les acteurs.